

Document d'information de la Direction de santé publique de l'Estrie

Le 4 août 2025

Le 28 mars 2025, un incendie est survenu chez l'entreprise Polyrho. Des matières liées aux activités de l'entreprise y étaient entreposées au moment de l'incendie. Certaines matières étaient classées comme dangereuses ou pouvant représenter un risque à la santé. Le rôle de la Direction de santé publique de l'Estrie (Santé publique) dans cette situation est d'évaluer les effets sur la santé (risques à la santé) associés à cet événement. La Santé publique collabore avec la municipalité de Bolton-Est et avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). **Ce document est une mise à jour du document d'information du 29 mai, selon les plus récentes données disponibles.**

Eau potable

- Dans les jours suivant l'incendie, le MELCCFP a réalisé une évaluation préliminaire du risque de contamination de la nappe d'eau souterraine, qui alimente les puits dans le secteur, était faible.
- Sur la base de plusieurs critères, la Santé publique jugeait, à ce moment, que les risques à la santé associés à la consommation de l'eau potable chez les citoyens de Bolton-Est étaient négligeables.
- En mai dernier, de nouvelles informations ont été partagées à la Santé publique, notamment la détection de pesticides dans les cours d'eau le jour de l'incendie, parfois à des concentrations élevées. Ces informations ont amené la Santé publique à recommander l'analyse de l'eau des quelques puits du secteur afin de mieux évaluer les risques à la santé.
 - Seules quelques résidences à proximité de l'incendie avaient été contactées par la Municipalité pour faire analyser leur eau.
 - Les autres citoyens de la municipalité pouvaient continuer à consommer leur eau normalement.

- **Les résultats des analyses des puits du secteur sont rassurants.** Les résidences concernées ont été avisées.
- Tous les citoyens de la municipalité peuvent boire leur eau normalement.

Baignade et activités récréatives dans la rivière

- En juin dernier, de nouveaux échantillons ont été prélevés dans la rivière Missisquoi par le consultant mandaté par Polyrho afin de vérifier la présence de contaminants liés à l'incendie.
- Les résultats des analyses confirment l'absence de contaminants liés à l'incendie dans ces eaux.

- **Les résultats des analyses des cours d'eau du secteur sont rassurants.**
- Les citoyens peuvent réaliser leurs activités récréatives (se baigner, pêcher, etc.), comme à l'habitude.

Sols et qualité de l'air

- Le MELCCFP s'assure du suivi auprès de l'entreprise en lien avec ses obligations environnementales concernant le confinement, la récupération et la disposition dans un lieu autorisé, sans délai, de toute matière contaminée, incluant les sols.
- Des odeurs ponctuelles peuvent être perçues durant la gestion des matières sur le site.

La Santé publique estime que les odeurs occasionnelles, même si elles sont désagréables, ne représentent pas de risque à la santé pour les résidences du secteur.

En résumé, la Santé publique estime que les contaminants retrouvés sur le lieu de l'incendie le 28 mars 2025 ne représentent actuellement pas de risque à la santé de la population. Les travaux de décontamination se poursuivent et les actions de gestion sont en place.

Le MELCCFP assure un suivi auprès du responsable du site afin que ce dernier réalise les travaux de décontamination et fournisse un rapport de décontamination attestant que toute contamination a été retirée. Au besoin, le MELCCFP ou la municipalité peuvent contacter la Santé publique pour une réévaluation des risques à la santé. Rien ne porte cependant à croire que de nouveaux enjeux de santé pourraient survenir.

Équipe de santé environnementale
Direction de santé publique de l'Estrie

EM/kr